

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Mardi 29 juillet 2008 à 21 heures**

\*\*\*

Présents : Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Christine, Mrs FESQUET Pierre, DELEMAR Hugues, DIVOUX Etienne, FAURE François, PASCAL Jean-Pierre, GODE Philippe, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Secrétaire de mairie : Mme Colette CHAPELAIN

Secrétaire de séance : Philippe GODE

- Le conseil vote à l'unanimité la reformulation de sa décision, dans le compte-rendu précédent, concernant la question de publier ou non des courriers adressés à l'équipe municipale.
  
- Un projet de modification du décret du 02 décembre 1970, qui définit la réglementation dans la zone du Parc National des Cévennes, est lancé. Une enquête publique est en cours : tous les habitants du Parc (zone centrale et périphérique) sont invités à s'exprimer.  
La zone centrale devient « zone cœur ».  
La zone périphérique devient « zone optimale d'adhésion ».  
L'adhésion à la nouvelle charte reposera sur le volontariat des communes concernées.  
La décision finale quant à l'adhésion ou non ne sera prise qu'en 2010.  
Le conseil municipal délibère et exprime sa position actuelle :

*« L'attachement de la Commune de Moissac Vallée Française à l'aire optimale d'adhésion n'est pas remise en cause mais pourrait l'être après lecture de la charte, si elle était trop restrictive ; les articles qui régissent la zone cœur feront l'objet de toute notre attention dans la mesure où ceux-ci voudraient s'appliquer trop fortement à la zone optimale d'adhésion... »*

- Ecole de Saint Roman de Tousque :
  - 20 élèves sont inscrits pour la rentrée 2008 (dont 7 en maternelle)
  - Modification d'horaires : pour permettre l'application de la loi prévoyant la prise en charge de la difficulté scolaire, il est envisagé de décaler les

horaires de l'après-midi de 15 mn (13 h 30 à 16 h 30 au lieu de 13 h 15 à 16 h 15), pour élargir la pause méridienne. Cela ne semble pas poser de problème au transporteur scolaire, il faut vérifier la compatibilité de cette modification avec les horaires de travail des ATSEM.

La décision du conseil sera prise fin août.

- Demande de participation aux frais de scolarité des Communes voisines. L'école est une priorité, 42 000 € (soit 30 % du budget) y sont consacrés chaque année. Des contacts seront pris avec la Mairie du Pompidou pour envisager une participation aux frais.

➤ Enquête « Bien vieillir en Cévennes ».

Lecture du document rempli par Sylvie Chambouleyron / Jullian.

Le portage de repas représente le plus grand besoin : à prévoir pour l'avenir.

Certaines personnes âgées sont en grandes difficultés financières.

Les conseillères municipales en charge du dossier rappellent qu'elles sont disponibles pour accompagner des démarches administratives.

➤ Travaux canalisations / eau

- Une importante fuite d'eau a été repérée et réparée au Can des Noyers. Cela a permis de rétablir un approvisionnement satisfaisant dans tout ce secteur.

- A Saint Roman, l'importante fuite d'eau (plus de 100 m<sup>3</sup> / jour) a finalement été localisée et réparée.

- Les relevés de compteurs d'eau sont en cours. Les compteurs anciens sont repérés pour envisager leur remplacement progressif.

- 3 compteurs doivent être posés très prochainement à la Roquette.

- La Municipalité a sollicité le Conseil Général pour obtenir des financements destinés au remplacement des canalisations actuelles entre Rodet et la Pélucarié, augmenter les sections 40 à 110. Il faut essayer de profiter des travaux d'enfouissement en cours sur ce secteur (réduction des coûts pour la commune et les financeurs).

- Adduction d'eau à Appias : la dérogation de 3 ans a été accordée par la préfecture pour réaliser les travaux d'adduction d'eau aux Lumières.

➤ Travaux voiries / entretien

- Des travaux d'élagage / débroussaillage ont été réalisés par l'entreprise Espagnac

(8870 m) : Can de l'Elze, Appias, Arbousses, La Rouvière, Combes, l'Espie, etc.

- les employés intercommunaux ont également procédé à du travail de débroussaillage (Bas du Salt à la Méjanelle, lotissement Mas del Fesc etc.)

- Le chemin de Valbécède a été nivelé, en attendant les travaux définitifs de 2009.

- Il faut envisager de faire correspondre le chemin qui traverse les propriétés LAUZE /

RIGAL avec le cadastre, ou reprendre l'ancien chemin.

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNE de la CEVENNE DES HAUTS GARDONS

1. Suivi du travail des employés intercommunaux (JP PASCAL)

- Débroussaillage des chemins, fosse septique, coupes captage St-Roman, nettoyage du village de St-Roman, nettoyage autour des bassins de St-Roman, repérage des bouches à clé pour la sectorisation, réfection des portes des bassins, etc.

- Le 04 août, une réunion intercommunale : création d'un 2<sup>ème</sup> emploi  
La Commune de Moissac demande 35 % de cet emploi pour ses travaux.

2. Dossier « Amélioration de l'habitat » : audit réalisé

410 logements ont été recensés, (80 logements sur un programme de 5 ans)

Le dossier est consultable en Mairie.

3. Assainissement non collectif

Un appel d'offre pour consultation été lancé.

4. Rencontre « habitat » à Fournels : 2 conseillers municipaux s'y sont rendus

Comment apporter des emplois sur la Lozère ?

Exploiter la filière « bois », accompagner les entreprises...

Les conseillers municipaux regrettent que la problématique cévenole ne soit pas évoquée.

5. Commission « Culture »

Christine LAUZE réalise actuellement un état des lieux des offres et pratiques culturelles sur la Commune. (le rapport sera rendu en septembre)

6. Délibération sur le nouveau décret du parc national (16 amendements sont apportés).

➤ Marché de Saint Roman de Tousque

Le Marché a rencontré un succès certain : les locataires du village de vacances s'y rendent massivement.

On pourrait souhaiter 2 ou 3 stands supplémentaires, en particulier pour les produits charcuterie / viande.

➤ Les « baladins de la Tour » ont donné deux représentations de Théâtre, sur le parking de la Mairie Moissac, en juillet. Trente à quarante personnes s'y sont rendues à chaque représentation.

La séance est close à minuit trente